Image not found or type unknown

Constester un POS non équitable selon les riverains

Par **LECHATEAU**, le **30/07/2012** à **12:31**

Monsieur l'avocat administratif : Bonjour.
Je suis propriétaire d'un terrain de 1700 m2 en plein coeur de village, en zone (INA), oû le POS prévoit la construction de lotissements. Il y a 10 ans, une voie d'accès à la route a été construite dans le terrain d'à côté et tombe sur mon mur. Une agence immobilière vient de me contacter pour essayer de me vendre 100 000€ la construction d'une 2ème voie sur un terrain en vente donnant sur mon autre côté de jardin, en m'expliquant que par la suite, je pourrais donc faire construire et gagner beaucoup d'argent. Cette voie serait ma propriété. Je me renseigne à la mairie et je m'appercois que non seulement, mon terrain servira de voies d'accès mais aussi pour faire un rond point de 500m2 pour déservir le futur lotisement alors que les autres grand propriétaires (3000 m2) ne sont pas lésés car la nouvelle route longera leur terrain de manière à ne pas trop empiéter sur leur domaine qui deviendra constructible, lui, je suppose ! La mairie doit bientôt transformer son POS en PLU (vu ds compte rendu conseil municipal de mars 2012) Puis-je contester cette inégalité ? Comment faire pour me défendre ? J'aimerai en fait garder mon jardin ou alors quelque chose d'équitable pour tous les propriètaires. La mairie peut-elle ausi faire préhempsion, ce qui est pire encore ? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés